

Rapport annuel

Centre de justice
de proximité
de la Gaspésie-
Îles-de-la-Madeleine
(CJPGIM)

2022 2023



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ**
Gaspésie —
Îles-de-la-Madeleine

www.justicedeproximite.qc.ca

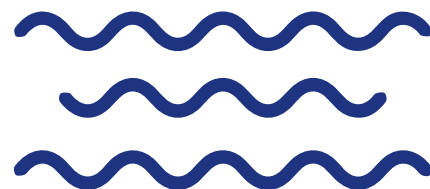


484, avenue de l'Hôtel-de-ville, bur. 102
Chandler (Québec) G0C 1K0



418 689-1505
Sans frais : 1 844 689-1505

TABLE DES MATIÈRES



Mot de l'organisation	3
Présentation du CJPGIM	4
Mission, valeurs et services	4
Structure organisationnelle	6
Financement	8
Rapport d'activités 2022-23	9
À souligner	9
Services quotidiens	11
Implication dans la communauté	13
Réseau des Centres de justice de proximité	15
Données statistiques	19

MOT DE L'ORGANISATION

Après les circonstances exceptionnelles des dernières années, c'est sous le signe de l'adaptation et de la bienveillance que notre organisation a traversé l'année 2022-2023, en maintenant le cap vers un retour à la normale. Nous avons poursuivi activement nos services d'information juridique aux citoyennes et citoyens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en plus de collaborer à la reprise des activités au sein de nos communautés.

Parce que la proximité est un élément phare de notre mission, nous sommes fiers de la récurrence de notre service en présentiel aux Îles-de-la-Madeleine. C'est grâce à la présence continue de notre juriste sur le territoire insulaire que nous pouvons offrir un service équitable aux Madelinots et Madeliniennes grâce à des rencontres en personne hebdomadaire, des séances d'information dans les organismes ou encore en s'impliquant dans la communauté.

Nos programmes nationaux Info-Séparation et Info-Dossiers petites créances ont également continué de faire la différence. L'objectif de ces deux programmes est de sensibiliser les citoyennes et citoyens à la médiation tout en les informant des avantages d'utiliser ce mode de prévention de règlement des différends. Le processus de médiation est également expliqué de façon personnalisée à chacun. Ces programmes sont offerts partout dans la province.

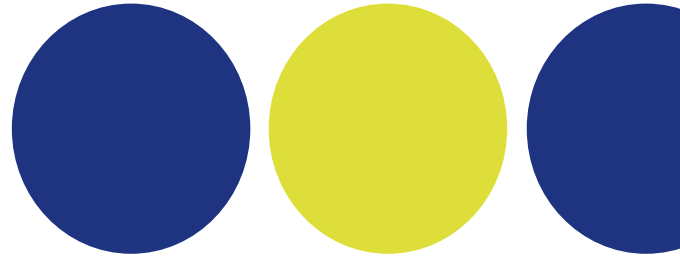
Toute l'équipe du CJPGIM tient à remercier les personnes et les organisations qui travaillent, jour après jour, à rendre la justice plus accessible pour les citoyennes et les citoyens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ! Vos efforts soutenus à référer les gens à nos services afin que tous soient adéquatement informés sont au cœur de nos préoccupations : nous vous en sommes reconnaissants.

Le noyau de l'organisation est son conseil d'administration et ses employés ! Nous tenons à souligner la présence essentielle offerte avec cœur et énergie par tous les membres bénévoles de notre conseil d'administration. Finalement, une mention spéciale à tous les employés pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur créativité qui, à chaque rencontre, offrent une oreille attentive et professionnelle aux citoyennes et citoyens.

L'équipe fait son travail avec passion, ce qui fait toute la différence : Merci!



PRÉSENTATION DU CJPGIM



Mission, valeurs et services

Mission

Le Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ci-après «CJPGIM») est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens.

Valeurs

• Impartialité • Ouverture d'esprit • Respect • Empathie • Collaboration

Information juridique

L'information juridique consiste à donner une explication générale du droit, à présenter les différentes options offertes ou encore à référer aux lois et aux règlements susceptibles d'être pertinents.

Conseil juridique

L'avis, l'opinion ou le conseil juridique consiste à appliquer le droit à une situation particulière, à donner des conseils sur les actions à entreprendre ou sur l'option à privilégier, ou encore à donner une opinion sur les chances de succès d'un recours. Nous ne pouvons pas répondre aux conseils juridiques.

Panier de services

Les principaux services offerts par le CJPGIM sont :

Accueil et orientation.

Accompagner les citoyennes et citoyens dans l'identification de ses besoins et ses options.

Séances d'information de groupe.

Offrir des séances d'information sur de nombreux sujets juridiques.

Ce service est offert en collaboration avec des organismes partenaires, en personne ou par visioconférence partout sur le territoire.

Information juridique.

Les citoyennes et citoyens peuvent rencontrer nos juristes afin de recevoir de l'information juridique vulgarisée et personnalisée quant à leur situation, quel que soit le domaine de droit.

Ces rencontres sont offertes par téléphone dans toute la région et en personne à Chandler, à Gaspé et aux Îles-de-la-Madeleine, sur rendez-vous.

Référencement et collaboration.

Ce service permet aux citoyennes et citoyens d'être informés des ressources disponibles et correspondant à leurs besoins.

Le CJPGIM collabore avec les organismes afin d'effectuer le référencement adéquat.

Programmes nationaux Info-Séparation et Info-Dossiers petites créances.

Offrir un service d'information en matières familiale et de petites créances tout en sensibilisant à la médiation et en y préparant les personnes admissibles.

Tous les services sont gratuits.

Structure organisationnelle

Conseil d'administration

Le conseil d'administration 2022-23 était composé des personnes suivantes

Président **M. Olivier Lajeunesse**, conseiller en développement régional de l'Appui Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine ;

Vice-présidente **Me Annie Cyr**, Procureure aux poursuites criminelles et pénales ;

Secrétaire-trésorier **M. Jean St-Pierre**, directeur du Programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, CISSS de la Gaspésie.

ADMINISTRATEURS

- **Me Marie-Ève Cormier**, directrice des palais de justice de Carleton, New Carlisle et Sainte-Anne-des-Monts ;
- **Mme Marie-France Cummings**, intervenante CAVAC GIM;
- **Me Mark Georges**, Notaire en pratique privée (depuis le 20 mars 2023) ;
- **Me Isabelle Simard**, Notaire en pratique privée (15 mars 2022 au 15 janvier 2023);

Nous tenons à souligner le départ de Madame Nathalie Motreff qui a agi à titre d'administratrice et de présidente au sein de notre conseil d'administration.

Nous tenons à te remercier pour ton implication et ton dévouement pendant ces 8 années !

Merci !

L'équipe

Directrices



Me Maude Lapointe,
avocate (depuis janvier 2023)
Changement de fonction



Me Liane Roy-Castonguay,
avocate (départ janvier 2023)

Adjointe administrative

Mme Anne Dégarie



LES JURISTES



**Me Marlène
Ferguson,**
avocate



Me Sandrine Malenfant,
avocate (depuis
septembre 2022);



**Me Jean-Étienne
Solomon, avocat**
(départ août 2022 et
retour mars 2023)

Étudiante en droit

Camille Méthot



Toute l'équipe du CJPGIM tient à remercier Me Liane Roy-Castonguay pour ses 5 années de loyaux services à titre de directrice.

Me Roy-Castonguay a su léguer de grandes et belles réalisations à notre organisation :

- Bonification des avantages sociaux prévus à la Politique des conditions de travail;
- Célébration réussie du 5e anniversaire du CJPGIM;
- Participation à la création du Centre de pédiatrie sociale Gaspésie-Sud par une implication sur le conseil d'administration;
- Rénovations et améliorations des locaux;
- Création de la page Facebook et Instagram du CJPGIM;
- Mise en place d'un service en personne aux Îles-de-la-Madeleine.



**Nous lui souhaitons le meilleur dans
ses nouvelles fonctions !**

Financement

FONDS ACCÈS JUSTICE

Le *Fonds Accès Justice* a été institué au ministère de la Justice le 5 avril 2012 par la *Loi instituant le Fonds Accès Justice*. Ce fonds spécial soutient des actions améliorant la connaissance et la compréhension du droit et du système de justice québécois par les citoyennes et citoyens, favorisant ainsi l'accès à la justice.

Rapport d'activités 2022-23

À souligner :

- **Présence aux Îles-de-la-Madeleine**

Plusieurs efforts ont été réalisés dans les dernières années afin d'offrir un service en personne récurrent aux Îles-de-la-Madeleine.

Notre premier juriste des Îles, Me Jean-Étienne Solomon, a assuré une présence sur le territoire jusqu'au mois d'août 2022. C'est dorénavant notre nouvelle juriste, Me Sandrine Malenfant, qui a repris le flambeau depuis le mois de mars 2023.

Notre juriste offre des rencontres en personne sur rendez-vous et s'implique dans la communauté de l'archipel, par la présentation de séances d'information ou sa participation à des évènements.

L'annonce de ce retour en début d'année a été fort appréciée et nous avons reçu de nombreuses demandes des partenaires du milieu. Ainsi, en seulement un mois, nous avons accusé réception de près d'une dizaine de demandes de séances d'information à présenter au cours de l'année 2023-2024.



• Présence sur les réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux est désormais essentielle afin de rejoindre la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Nos pages Facebook et Instagram sont majoritairement utilisées pour la diffusion de courts textes d'information juridique et de visuel, le tout selon l'actualité, la période de l'année et les besoins relatés par la population ou les partenaires.

Nous utilisons également nos plateformes afin de présenter les membres de notre équipe ou partager notre participation à différentes activités.

En quelques chiffres :

- 62 607 comptes atteints par notre page Facebook
- 5 478 comptes atteints par notre page Instagram
- Moyenne d'âge : 25 à 34 ans
- Principales régions des abonnés : Chandler et les Îles-de-la-Madeleine

Notre publication la plus populaire :



Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous abonner à nos plateformes!



@ Centre de justice de proximité de la gaspésie îles-de-la madeleine



SERVICES QUOTIDIENS

répondre aux demandes des citoyennes, citoyens et partenaires



1 863 rencontres citoyennes ont été effectuées par nos juristes en 2022-2023 !

- **Accueillir**

L'équipe du CJPGIM est fière d'être en mesure d'accueillir les citoyennes et citoyens en personne à son siège social de Chandler ainsi qu'aux Îles-de-la-Madeleine. Nous souhaitons remercier le Carrefour jeunesse-emploi des Îles pour la location d'un bureau au sein de son établissement ainsi que son accueil chaleureux !

Durant l'année 2022-2023, c'est 215 rencontres en personne à Chandler et aux Îles-de-la-Madeleine que nos juristes ont pu offrir, soit 12% du nombre total de nos rencontres annuelles.

- **Couvrir toute la région**

Vu l'étendue de notre territoire et les ressources disponibles, l'équipe du CJPGIM répond principalement aux demandes des citoyennes et citoyens par téléphone.

En 2022-2023, c'est 1 562 rencontres téléphoniques qui ont été effectuées par notre équipe de juristes.

- **Séances d'information**

En 2022-2023, nos juristes ont présenté 13 séances d'information en présentiel ou à distance.

Ces séances d'informations ont permis de rejoindre 286 citoyennes et citoyens.

TITRE	PARTENAIRE	LIEU	DATE
Power of attorney	CASA	Visioconférence	1er avril 2022 2 avril 2022 9 avril 2022
Fraude financière	Club des 50 ans et plus	Bonaventure	9 avril 2022
Rôles et responsabilités des administrateurs	Club des Motoneiges	Îles-de-la-Madeleine	4 mai 2022
Bail de logement	FADOQ Îles-de-la-Madeleine	Îles-de-la-Madeleine	9 mai 2022
Lease of dwelling	CASA	New Carlisle	14 juin 2022
Action collective	Résidence privée pour aînées Plaisance	Îles-de-la-Madeleine	14 juillet 2022
La Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (Loi P-38)	Nouveau regard	Visioconférence	20 juillet 2022
Démystifions le processus judiciaire au criminel	CALACS La Bôme Gaspésie	Carleton-sur-Mer	15 septembre 2022
Confidentiality regarding personal information	CASA	Visioconférence	28 novembre 2022
Aide médicale à mourir	Club des 50 ans et + de la Haute-Gaspésie	Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine	22 février 2023
Le tribunal administratif du logement	Centres de justice de proximité (réseau national)	Visioconférence	20 mars 2023

Merci à tous les organismes pour leur précieuse collaboration !

Implication dans la communauté

Tables locales aînées

Ayant à cœur la réalité de nos personnes aînées et désirant être un acteur de premier plan dans la promotion et la sensibilisation en matière d'accès à la justice, le CJPGIM est fier de participer à 5 Tables locales aînées :

- Table pour la bientraitance des aînés MRC Rocher-Percé ;
- Table Bientraitance Aîné.e.s BDC ;
- Table locale pour la bientraitance des aînés Côte-de-Gaspé ;
- Table multisectorielle pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées Îles-de-la-Madeleine ;
- Table de bientraitance envers les personnes aînées de la Haute-Gaspésie.



Kiosque Logement

Sur invitation du Comité autonome accessibilité logement – Côte de Gaspé (CAAL), le CJPGIM a participé à deux kiosques d'information sur les droits des locataires dans les principaux centres d'achats de Gaspé.

En tout, une quinzaine de personnes ont reçu un soutien et une cinquantaine ont été interpellées.

Le CJPGIM souhaite ainsi s'impliquer davantage en matière de droit du logement, un enjeu important dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.



Présentation de services

Dans le cadre de leur travail, les juristes ont également à orienter les citoyennes et citoyens vers les différentes ressources disponibles dans nos communautés puisque les enjeux rencontrés ne sont pas toujours uniquement de nature juridique.

Le CJPGIM a donc mis sur pied des présentations de service et propose des rencontres par visioconférence à différents acteurs du milieu afin de faire connaissance et en apprendre davantage sur les services respectifs des organismes.

En 2022-2023, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des partenaires clés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

- Centre de ressourcement de réinsertion et d'intervention (CRR)
- Sûreté du Québec – Poste MRC du Rocher-Percé
- Centre d'éducation des adultes La Ramille
- Nouveau regard
- Aire ouverte
- Droits et recours en santé mentale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Merci à tous pour votre réponse positive et ces belles rencontres !

Développement social

Le CJPGIM souhaite continuer de s'impliquer dans sa communauté et participer activement à son développement social.

L'équipe a donc participé à différents événements afin de continuer à faire de la sensibilisation en matière d'accès à la justice et promouvoir nos services.

- Chantier régional sur le logement et comité droits des locataires – Réseau de développement social Gaspésie Îles de la Madeleine
- Participation à l'organisation des activités de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées – Table multisectorielle pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées Îles-de-la-Madeleine
- Participation au Forum en développement social – Démarche intégrée en développement social de la Côte-de-Gaspé : mobiliser pour agir !
- Participation à l'organisation de la Journée de ressourcement pour les proches aidants – Table Bientraitance Aîné.e.s BDC
- Participation à la soirée L'avenir des Îles, c'est maintenant – Comité de développement social Îles-de-la-Madeleine



Crédit photo : Dà Média

Réseau des Centres de justice de proximité

Programmes nationaux

Service Info-dossiers petites créances

Pour une deuxième année, les Centres de justice de proximité ont offert des services dans le cadre du Programme de prémédiation et de médiation aux petites créances.

Rappelons que le service Info – Dossier petites créances est proposé à toutes les personnes dont le dossier est contesté à la Division des petites créances depuis le 13 mai 2021. Il vise à offrir à ces personnes de l'information, du soutien et de l'orientation au sujet des dimensions juridiques de leur conflit et au sujet des procédures liées à la Division des petites créances en plus de les aider à envisager la médiation pour régler leur situation et de s'y préparer.

Les différents apprentissages faits au cours de la première année du Programme nous ont permis d'améliorer celui-ci. Nous avons rapidement pu constater les bienfaits de ces changements qui nous ont permis d'augmenter notre capacité et notre vitesse de traitement des dossiers.

Info-Dossier petites créances en chiffre

Depuis le début du Programme, ce sont :

**11 754
dossiers**

des petites créances qui ont été transmis aux CJP

**14 500
personnes**

contactées pour leur offrir nos services, dont plus de 9400 dans la dernière année

**Plus de
8000
rencontres**

dont plus de 5000 dans la dernière année

- Les parties sont plus nombreuses à vouloir tenter la médiation suite à la prémédiation, tant les demandeurs (64%) que les défendeurs (32%). C'est près de 40% des demandeurs qui ont changé d'avis quant à la médiation et un peu plus de 25% des défendeurs;

- Sur les 6 040 dossiers traités en 2022, ce sont 2 406 dossiers qui ont pu être assignés à un médiateur, soit 40% des dossiers traités par les CJP.

Fin du programme

Malgré de très bons résultats, la Direction du développement de l'accès à la justice (DDAJ) du ministère de la Justice du Québec a annoncé aux CJP que le programme prendrait fin pour laisser place à de nouveaux projets. Ainsi, les dossiers déposés et contestés après cette date ne seront pas transmis aux CJP. Nous poursuivrons toutefois le traitement des dossiers déposés et en attente de traitement par les CJP jusqu'en mars 2024.

Cette fin signifie également un nouveau commencement. Les CJP ont su démontrer avec ce projet d'envergure qu'ils étaient des partenaires de choix pour le ministère de la Justice du Québec et qu'ils avaient un rôle à jouer dans l'amélioration de l'accès à la justice.

Service Info-séparation

Cette année encore, les CJP ont assuré la continuité du Programme Info-Séparation à travers la province. Ce projet pilote mandaté par le ministère de la Justice du Québec en 2020 fait preuve de son succès avec l'annonce de son prolongement jusqu'en mars 2024.

Le service Info-Séparation... C'est quoi?

Le service Info-Séparation, c'est une rencontre individuelle avec une personne de notre équipe de juriste qui permet aux citoyennes et citoyens de recevoir :

- de l'information sur les différents moyens de résolution de conflits, notamment la médiation et de l'aide afin d'évaluer s'il s'agit d'une option appropriée;
- de l'aide à la préparation pour le processus de séparation, par exemple la médiation;
- de l'information juridique personnalisée à sa situation
- du soutien, de l'écoute et de l'orientation vers des ressources appropriées pour ses enjeux;

Ce service est offert individuellement à toutes les personnes résidant au Québec et à tout moment du processus de séparation.

Envol du nouveau service

L'année 2022-2023 a été marquée par une évolution de l'offre de services qui a eu lieu au printemps 2022. Dès lors, la portée du service a été élargie afin d'inclure toutes les demandes relatives à une séparation, peu importe l'intérêt des personnes pour la médiation. Le Programme fait donc peau neuve en se présentant aux citoyens sous le nom Info-Séparation.

Les efforts communicationnels ont porté fruit et ont permis aux CJP de mieux se faire connaître. Les campagnes publicitaires pour l'année 2022-2023 qui ont eu lieu sur Facebook ont augmenté les clics vers le site Web des CJP.

Info-Séparation en chiffre

Voici un aperçu des statistiques au niveau national du Programme Info-Séparation pour l'année 2022-2023:

Nombre de rencontres effectuées par les juristes : 6622 rencontres

Proportion de rencontres dans lesquels la personne nomme un intérêt pour la médiation : 50%

Proportion de rencontres étant dans un contexte de violence conjugale: 14.6%

Proportion des rencontres pour lesquelles la personne n'était pas représentée par un·e avocat·e : 93%

Proportion de dossiers qui étaient judiciairisés : 19%

Volet violence conjugale

Pendant l'année 2022-2023, le groupe de travail en violence conjugale des CJP et la coordonnatrice du Programme ont apporté de grands changements à l'approche à adopter avec les personnes concernées par la violence conjugale et familiale.

Le Protocole en violence conjugale a été mis à jour par l'introduction d'un nouvel outil – La trousse d'outil en violence conjugale des CJP. Cette trousse contient d'ailleurs des formations à suivre, une approche à adopter, un outil de dépistage de la violence conjugale et un bottin des ressources provinciales en violence conjugale.

Responsable des technologies de l'information

Karima Djaiz a rejoint le Réseau national des CJP le 9 janvier 2023 en tant que Responsable des technologies de l'information.

Son mandat consiste à offrir de l'aide et du soutien technique à l'ensemble des CJP en matière de gestion de logiciels.

Depuis son arrivée en poste, elle a offert de l'assistance technique à plusieurs employés, automatisée et simplifié certains processus de collaboration entre les équipes, mis en place une stratégie de cybersécurité de base et réalisé un sondage de satisfaction à propos de nos outils informatiques.

Pour en savoir plus sur le parcours professionnel de Karima Djaiz, consultez son Profil LinkedIn.



Lac-à-l'épaule

L'équipe et des membres du conseil d'administration ont eu le plaisir de se réunir à Chandler pour tenir leur tout premier Lac-à-l'épaule. Accompagnés par Véronique Houle de la firme Pair, cette journée s'inscrivait dans le cadre d'une réflexion stratégique sur notre réseau des Centres de justice de proximité.

Ce fut l'occasion d'échanger, de partager nos réflexions et consolider nos liens. Toutes les équipes des Centres de justice de proximité ont été rencontrées à tour de rôle par Véronique. Un rapport a été transmis à l'ensemble des CJP au cours du printemps 2023 et nous permettra de poursuivre notre travail dans l'établissement d'un réseau fort et uni.

Nous tenons à remercier chacun des participants pour leur contribution au succès de cette journée !

Contacts, une étape à la fois

Animée par Catherine Brunet et Pier-Luc Funk, notre série balado Contacts : une étape à la fois éclaire la notion de consentement et le processus de plainte en cas de violence à caractère sexuel chez les ados. Nos 9 épisodes font maintenant partie des contenus proposés aux parents, à leurs enfants et leurs ados via la nouvelle collection Oh! Enfants à bord lancée par Radio-Canada OHdio. C'est avec beaucoup de reconnaissance et de fierté que nous nous joignons aux experts.tes et ressources de cette plateforme afin de soutenir et d'outiller les familles et les ados du Québec dans leurs réalités.



Données STATISTIQUES

CONSULTATIONS – Comparaison du nombre de rencontre

1860 Nombre de consultations citoyennes

NOMBRE DE RENCONTRES D'INFO-JURIDIQUE

1461

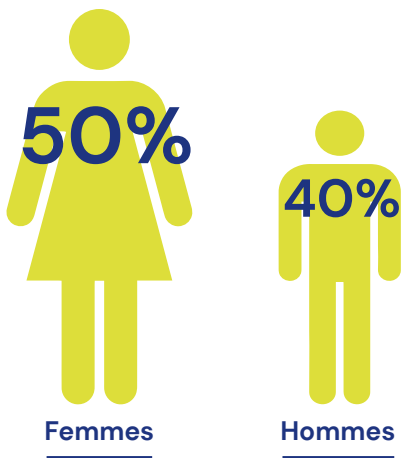
NOMBRE DE RENCONTRES D'INFO-SÉPARATION

168

NOMBRE DE RENCONTRES D'INFO-DOSSIER PETITES CRÉANCES

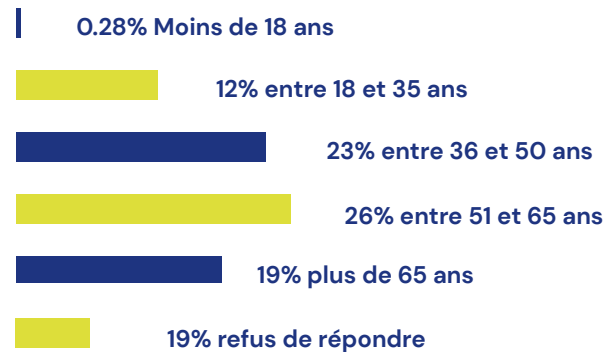
231

GENRE

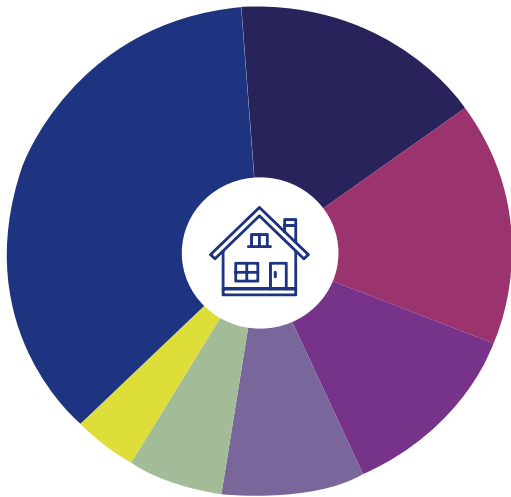


Refus de répondre : 10%

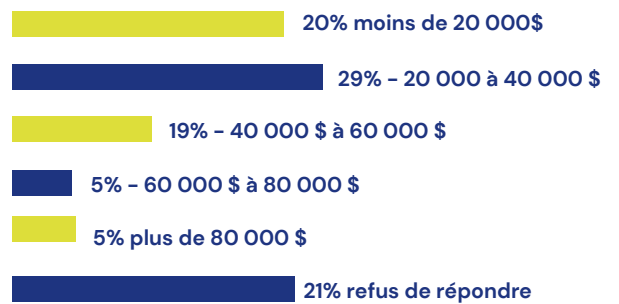
ÂGE



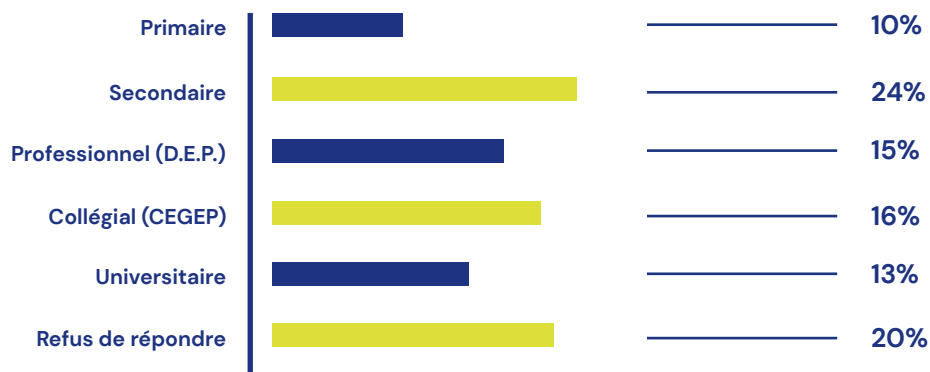
PROVENANCE



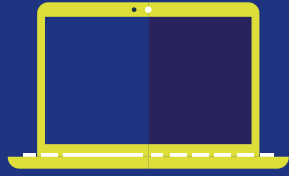
REVENUS



SCOLARITÉ



RÉCEPTION DE LA DEMANDE



VIRTUELLE
5%

EN PERSONNE

12%



TÉLÉPHONIQUE

84%



COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE NOTRE CENTRE?

	Nombres	%
Organisme gouvernemental ou député	298	29%
Amis/Parents	201	19%
Organisme communautaire	141	14%
Internet	110	11%
Palais de justice	89	9%
Autre	57	5%
Barreau / Chambre des notaires / Professionnel du droit	32	3%
Ville / Municipalités	31	3%
Publicité radio	9	1%
Réseaux sociaux	7	1%
Publicité journaux	6	1%
En passant devant le local	7	0.5%
Publicité télévision	5	0.5%
Site internet des CJP	4	0.5%
Suite à une conférence	4	0.5%
Refus de répondre : 3 /		0%

DOMAINES DE DROIT

	%
Droit civil	35%
Droit familial	13%
Droit criminel et pénal	11%
Succession / libéralité	8%
Biens	7%
Droit des personnes	5%
Autre(s)	5%
Droit public / administratif	5%
Droit du travail	3%
Preuve / procédure civile	3%
Droit commercial / corporatif	2%
Droit municipal	2%
Faillite / insolvabilité	0.3%

MODE DE PRÉVENTION ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

	Nombre de dossiers
Négociation	240
Méd. citoyenne	151
Méd. familiale	39
Méd. aux petites créances	37
Méd. civile et commerciale	14
Conciliation	12
Autre	4
Facilitation criminelle et pénale	3
CRA	1

**Centre de justice de proximité
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers
au 31 mars 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 12
Annexes	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 111
163, rue Commerciale Ouest
Chandler (Québec) G0C 1K0

Aux administrateurs de
Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

T 418 689-2683

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

Chandler
Le 17 octobre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115974

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Ministère de la Justice du Québec - Activités régulières	328 227	337 509
Ministère de la Justice du Québec - Programme Prémédiation	56 763	123 497
Autres	161	36
	<u>385 151</u>	<u>461 042</u>
Charges		
Salaires	272 709	292 114
Salaires - vacances courues	10 380	15 709
Charges et avantages sociaux	42 291	40 510
Documentation et abonnement	798	509
Frais de fonction	222	192
Taxes et permis	37	36
Honoraires professionnels	5 755	4 498
Frais de recrutement	868	1 103
Frais d'impression	1 558	1 488
Frais de location	1 200	1 200
Frais de location de salle, kiosque	156	
Assurances locatives	684	836
Papeterie et fournitures de bureau	2 172	2 670
Achats informatique et bureautique	526	1 397
Achats de mobilier	172	1 022
Entretien et réparations informatique	186	2 595
Assurances administrateurs/dirigeants	1 940	1 351
Formation	1 666	2 200
Publicité et promotion	4 032	6 665
Frais de déplacement	16 214	5 718
Télécommunications	6 135	7 264
Frais d'entretien et de réparations	4 963	4 595
Loyer et frais afférents	19 761	19 453
Frais du conseil d'administration	2 010	2 385
Reconnaissance bénévoles	246	420
Cotisations professionnelles/assurances responsabilité	9 173	9 616
Associations	134	134
Intérêts et frais bancaires	430	683
Amortissement des immobilisations corporelles	4 512	5 402
	<u>410 930</u>	<u>431 765</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(25 779)</u>	<u>29 277</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023		2022
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	15 480	109 770	125 250
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 512)	(21 267)	(25 779)
Investissement en immobilisations	1 642	(1 642)	
Solde à la fin	12 610	86 861	99 471
			125 250

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(25 779)	29 277
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 512	5 402
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(31 792)</u>	<u>42 899</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(53 059)	77 578
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 642)</u>	<u>(1 642)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(54 701)	75 936
Encaisse au début	<u>153 044</u>	<u>77 108</u>
Encaisse à la fin	<u>98 343</u>	<u>153 044</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Situation financière

au 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	98 343	153 044
Taxes de vente à recevoir	4 465	2 606
Frais payés d'avance	578	1 279
	<u>103 386</u>	<u>156 929</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	12 610	15 480
	<u>115 996</u>	<u>172 409</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	16 525	47 159
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	12 610	15 480
Non affecté	86 861	109 770
	<u>99 471</u>	<u>125 250</u>
	<u>115 996</u>	<u>172 409</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyens, par des services d'information, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés, ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate), sont évalués à la juste valeur, qui est dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Mobilier et agencements	Dégressif	10 %
Système téléphonique	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	(1 859)	(227)
Frais payés d'avance	701	876
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	<u>(30 634)</u>	<u>42 250</u>
	<u>(31 792)</u>	<u>42 899</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	13 663	11 604	2 059	3 999
Mobilier et agencements	14 333	8 477	5 856	6 507
Système téléphonique	3 825	3 311	514	642
Matériel informatique	15 836	11 655	4 181	4 332
	<u>47 657</u>	<u>35 047</u>	<u>12 610</u>	<u>15 480</u>

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 30 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5,25 % (11,95 %; 7,95 % au 31 mars 2022) et est renégociable annuellement.

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	4 207	7 831
Salaires et vacances à payer	10 403	21 719
Charges sociales à payer (à recevoir)	(1 585)	14 749
Frais courus	<u>3 500</u>	<u>2 860</u>
	<u>16 525</u>	<u>47 159</u>

Aucune somme à remettre à l'État au 31 mars 2023 (les sommes à remettre à l'État totalisent 12 939 \$ au 31 mars 2022).

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Notes complémentaires

au 31 mars 2023

7 - RISQUES FINANCIERS

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

8 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location échéant en juin 2024 et en mars 2025, à verser une somme totale de 26 584 \$ pour des locaux et un photocopieur. Les paiements minimums annuels exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 20 547 \$ en 2024 et à 6 037 \$ en 2025.

Centre de justice de proximité de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Annexe A - Résultats par projets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023		2022
	CJP	PREMED	Total
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Subventions			
Ministère de la Justice du Québec - Activités régulières	328 227		328 227
Ministère de la Justice du Québec - Programme Prémédiation		56 763	56 763
Autres	161		161
	<u>328 388</u>	<u>56 763</u>	<u>385 151</u>
			461 042
CHARGES			
Salaires	204 202	68 507	272 709
Salaires - vacances courues	9 810	570	10 380
Charges et avantages sociaux	32 066	10 224	42 291
Documentation et abonnement	798		798
Frais de fonction	222		222
Taxes et permis	37		37
Honoraires professionnels	5 755		5 755
Frais de recrutement	868		868
Frais d'impression	1 558		1 558
Frais de location	1 200		1 200
Frais de location de salle, kiosque	156		156
Assurances locatives	684		684
Papeterie et fournitures de bureau	2 172		2 172
Achats informatique et bureautique	526		526
Achats de mobilier	172		172
Entretien et réparations informatique	186		186
Assurances administrateurs/dirigeants	1 940		1 940
Formation	1 613	54	1 666
Publicité et promotion	4 032		4 032
Frais de déplacement	14 163	2 052	16 214
Télécommunications	6 135		6 135
Frais d'entretien et de réparations	4 963		4 963
Loyer et frais afférents	19 761		19 761
Frais du conseil d'administration	2 010		2 010
Reconnaissance bénévoles	246		246
Cotisations professionnelles/assurances responsabilité	6 687	2 486	9 173
Associations	134		134
Intérêts et frais bancaires	430		430
Amortissement des immobilisations corporelles	4 512		4 512
	<u>327 038</u>	<u>83 893</u>	<u>410 930</u>
			431 765
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>1 350</u>	<u>(27 130)</u>	<u>(25 779)</u>
			29 277

www.justicedeproximite.qc.ca



484, avenue de l'Hôtel-de-ville, bur. 102
Chandler (Québec) G0C 1K0



418 689-1505

Sans frais : 1 844 689-1505



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ**
Gaspésie —
Îles-de-la-Madeleine

